

Le site institutionnel de l'URSSAF fait peau neuve



Le site institutionnel de l'URSSAF fait peau neuve

L'Urssaf a lancé, le 18 juillet 2022, son nouveau site institutionnel : www.urssaf.org.

Cette refonte a été réalisée dans le cadre de la mise en place de la nouvelle identité de l'Urssaf. Elle a pour objectif, de refléter au mieux les missions, les valeurs et la stratégie de l'organisme. Dans le cadre de cette refonte, grand public et journalistes pourront découvrir de nouvelles rubriques, reflétant au mieux ses grandes missions et ses actualités. Fruit d'une collaboration entre les directions de l'Urssaf, ce nouvel espace a été pensé afin d'être accessible et pédagogique.

Pour refléter au mieux sa nouvelle identité, ce nouveau site de l'Urssaf propose de nouvelles rubriques pour mieux informer le public. Les journalistes et médias peuvent suivre au plus près l'actualité de l'Urssaf et retrouver ses communiqués et dossiers de presse par grandes thématiques et publics dans la nouvelle rubrique Espace médias. Une médiathèque réunissant en un même endroit ses photos en accès libre et ses logos est également mise à disposition des journalistes.

L'espace Statistiques a également été repensé afin de rendre visible en un coup d'œil les derniers indicateurs économiques par thématique (baromètre mensuel, employeurs, indépendants, particuliers employeurs).

Pour les candidats, l'Urssaf propose une nouvelle rubrique Carrières, où ils peuvent découvrir les nombreux métiers et connaître davantage l'organisme en tant qu'employeur. Très prochainement, ils pourront consulter les dernières offres d'emploi du réseau. Les visiteurs peuvent également découvrir les grands chantiers informatiques entrepris par le réseau et en savoir plus sur sa démarche en matière d'innovation dans une nouvelle rubrique dédiée.

Dans les semaines et les mois à venir, le site continuera à s'enrichir pour ouvrir de nouvelles fonctionnalités à ses visiteurs



L'Urssaf, en quelques mots

Accompagner les employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,24% de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs des Urssaf. Sa raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français, avec 534,4 milliards d'euros encaissés auprès de 9,8 millions de cotisants. Sa mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, retraites, prestations familiales) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal. Sa mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitable.